

Servicii de formare profesională

I.D.: 6738129

Data publicarii	13.06.15	Coduri CPV	80530000
-----------------	----------	------------	----------

Termenul limita pentru depunere: 15.07.15 16:30

Descriere: Les dispositions de l'article L.421-14 du CASF font obligation à tout assistant maternel de suivre une formation dont la durée est fixée à 120 heures par l'article D.421-44 du même code. Cette formation est destinée aux assistants maternels agréés à compter du 1.1.2007. Elle a pour objectif de préparer les stagiaires au module 1 du CAP petite enfance et se déroule comme suit:— niveau 1 " technique " sur 5 j soit 35h,— niveau 1 " théorique " sur 4 j soit 28 h,— 1ers secours à l'enfant: 2 j soit 12 h,— niveau 2 " théorique " : 9 j soit 60 h.Les niveaux 1 théorique et technique et le module concernant les premiers secours sont effectués après l'agrément et avant l'accueil des enfants.Le niveau 2 théorique, Formation Post Accueil (FPA), objet du présent marché, concerne les assistants maternels agréés à compter du 1.1.2007, qui doivent être formés dans les 2 ans suivant l'accueil du 1er enfant et avant leur premier renouvellement d'agrément.Au terme de la formation obligatoire, les assistants maternels doivent se présenter obligatoirement à l'épreuve Ep1 (première unité) du CAP Petite Enfance, intitulée «prise en charge de l'enfant à domicile». La validité de l'agrément n'est pas liée à la réussite de cette épreuve, mais à l'obligation de la passer. Cette épreuve est organisée par le ministère de l'éducation nationaleCe marché «Formation post accueil (FPA) des assistants maternels» comporte 2 lots répartis par zone géographique: lot 1: Nord de l'Essonne et lot 2: Sud de l'Essonne.
